



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le lundi 9 septembre 2019

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 A CLARAFOND-ARCINE

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 26

Nombre de délégués présents : 17

Nombre de délégués votants : 16

Date de convocation : 28 août 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre septembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Clarafond-Arcine, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : HONCZARUK G., ROTH J.-L., CLAEYS S., SOGNO-LINA E., QUILLOT A., REVILLOUD J.-F., BORDON J., FOL Y., EXCOFFIER D., DUPARC M., ERNST D., VELLUT D., BARBIER C., MERY L., DOMERGUE F., RINALDI S., AVANTHAY M.,

Excusés : CHAUMONTET D., ROZE S., REINHARDT C., LAPRAZ L., ROSAY E., MORIN N., BRIQUE J.-R., FUHRMANN P., MEYNET G., MAGNIN A., FEIREISEN J., DELVA C., DUCRUET J.-L.,

Invités : PREVOST C., PATRY S.,

M. BORDON J. a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire de Clarafond-Arcine accueille les membres du comité syndical dans la petite salle des fêtes de la commune. Le quorum étant atteint, Dominique Ernst (DE), Président, expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 07/05/19,
- Projet de révision de l'aménagement de la forêt du SIV par l'Office National des Forêts (Bois de la Saint-Jean / Période 2019-2038),
- Mise en place d'une politique d'action sociale : Institution d'une participation à la protection santé complémentaire,
- BP 2019 : décision modificative n°2,
- Balisage équestre de la boucle « A travers les Grands Bois » : partenariat avec les centres équestres du territoire,
- Animation du site Natura 2000 pour l'année 2020,
- Questions diverses : Indemnités du Président et des Vice-présidents, Signature du Contrat de Territoire ENS « Vuache Champagne Genevois », Organisation du « World CleanUp day 2019 », Poursuite du télétravail, Nouvelle plaquette « Vergers Traditionnels », Autres animations à venir, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Stéphane Patry (SP) présente à l'assemblée le bilan des actions réalisées par le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) depuis le 7 mai 2019 :

- **16 mai / Chaumont** : Sortie découverte avec les BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy), animée par Jacques Bordon (JB) et SP : découverte de la faune et de la flore des prairies sèches du Vuache. Présentation des actions du SIV.
- **18 mai / Savigny** : Traditionnelle « Montée aux alpages » avec 11 génisses de la ferme du Sabot de Vénus (Frédéric Fol). Temps maussade. 19 participants.
- **23 mai / Musièges & Chaumont** : Deuxième demi-journée consacrée au suivi floristique de la prairie sèche des Teppes (Musièges). Trois sorties ont été réalisées au total (18/04, 23/05 et 20/06) permettant à JB et SP de recenser 129 espèces floristiques, dont 39 nouveautés par rapport à l'inventaire de 2013 au Clos Digny (prairie sèche située à proximité). La fin d'après-midi a été consacrée à la recherche du Damier de Succise, papillon d'intérêt communautaire, sur la prairie humide du Dauzet (Chaumont). Malheureusement l'espèce n'a pas été retrouvée, bien qu'habituellement très présente sur le site. JB se demande si la gestion mise en place est bien appropriée.
- **25 mai / Musièges** : Deuxième animation Espaces Naturels Sensibles (ENS) de l'année, intitulée : « *De l'autre côté de la Faille* ». 20 participants. animateurs : JB et l'association des « Amis de Contamine-Sarzin ».
- **28 mai / Le Biot - Roc d'Enfer** : Journée du réseau des animateurs Natura 2000 de Haute-Savoie, avec une matinée de travail consacrée à l'actualité du réseau et un après-midi dédié à la découverte d'un site Natura 2000. Ce fut l'occasion de visiter le domaine skiable de l'Encrenaz (La Côte-d'Arbroz) et notamment le dispositif mis en place pour bloquer les skieurs (cordes et fanions tendus entre les arbres) permettant ainsi de maintenir des zones de refuges pour le Tétrás Lyre.
- **4 Juin / Clarafond-Arcine et Eloise** : Rando Vuache 2019. Après deux éditions sur le Sentier Nature du Vuache, la Rando Vuache avait lieu cette année sur la boucle « de Nant en Rhône ». Si la deuxième journée a malheureusement dû être annulée à cause du mauvais temps, ce sont tout de même 320 enfants qui ont participé à la première randonnée, en provenance des écoles de Chevrier, Vulbens, Dingy-en-Vuache, Chênex et Saint-Julien-en-Genevois. Au cours de la balade, des intervenants étaient présents pour approfondir les explications des panneaux d'interprétation du SIV. Puis, après une pause pique-nique bien méritée, tous les enfants étaient rassemblés sur le pont de Grésin, pour effectuer une danse et un chant.
- **6 juin / Marais de l'Etournel** : Participation du SIV au Comité de site ENS / Comité de Pilotage Natura 2000 du « Marais de l'Etournel », puis à l'inauguration des travaux de restauration des anciennes gravières de Pougny et du sentier d'interprétation accessible tous handicaps. Luc Mery (LM) se félicite de cette participation et espère que les acteurs de la rive haut-savoiarde du Rhône seront dorénavant systématiquement invités à ces comités.
- **19 Juin / Pays du Vuache** : Suivi des nichoirs à Chouette Chevêche avec Christian Prévost (CP) de la Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie (LPO74). Pas de nidification dans les nichoirs du SIV ; Par contre, comme en 2018, une nichée observée (3 poussins et 1 œuf) dans le nichoir de la Feuillée (Saint-Julien-en-Genevois). Un nouveau nichoir a par ailleurs été installé sur le domaine de la Ferme des Roches (Chaumont), qui hébergeait l'espèce il y a une vingtaine d'années. LM rappelle que cet automne, le SIV plantera 6 arbres fruitiers de plein-vent avec les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé des Roches.
- **22 juin / Viry** - Teppes de la Repentance : Animation ENS : « *La vie est une longue marche tranquille ...* » avec LM. 8 participants.

- **Du 24 Juin au 05 juillet** : Accueil de Ludovic Liboureau (Minzier) stagiaire de l'ISETA en Seconde GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune). Missions : pose du mobilier de balisage PDIRP (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) au côté de l'équipe technique du SIV. Boucles concernées (SID2) :
 - o Sur le sentier des Douanes (Commune de Valleiry),
 - o Une boucle à Saute frontière (Commune de Viry),
 - o Les richesses du paysage et les récoltes (Communes de Chênex, Vers et Jonzier-Epagny),
 - o Sentier des Morennes (Communes de Jonzier-Epagny, Savigny, Dingy-en-Vuache et Chênex).

- **28 juin / Musières - Prairie sèche des Teppes** : Animation ENS : « *La nuit des papillons !* » avec JB et LM. 12 participants. 90 espèces inventoriées.

- **29 Juin / Clarafond-Arcine** : Inauguration du verger communal, en présence des enfants et de leurs parents, des élus de la commune et des représentants des structures partenaires : SIV, Apollon74 et Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie. Pour les années à venir, Éric Sogno-Lina propose d'installer un hôtel à insectes dans le verger et de créer un second verger sur un autre secteur de la commune.

- **4 juillet / Valleiry** : Inauguration du verger communal en fin d'après-midi, en présence des enfants et des différents partenaires du projet, avec la découverte du panneau d'accueil en forme de pomme et la pose de plaques d'identifications (provisoires) des variétés.

- **17 juillet / Chaumont & Clarafond-Arcine** : Relevés piézométriques au sein des marais du Dauzet et des Hospices. Pour ce dernier (site de réimplantation des Œillets superbes déplacés lors de la création du rond-point de l'A40 à Chêne-en-Semine), le constat est alarmant. En effet, les périodes de sécheresses estivales sont de plus en plus longues, et sont probablement à l'origine de la disparition d'un grand nombre de pieds réimplantés (1 seul pied en bouton observé le 17/07).

- **Les 24 et 25 juillet – Valleiry** : Réalisation du plan de balisage des « Chemins de Valleiry ». Au départ de la gare, en plus des itinéraires PDIPR déjà proposés aux randonneurs, 5 autres itinéraires vont être créés, avec un balisage spécifique à la commune de Valleiry, complémentaire au balisage départemental (fléchage simple unidirectionnel, avec des codes couleurs + panneau de départ).
 - o Itinéraire Valleiry / La Joux : Itinéraire de 5.6 km qui permet de rejoindre le hameau de « La Joux » (Valleiry), avec possibilités de liaisons vers la commune de Viry. Retour par un autre chemin, qui traverse la forêt puis longe le Nant (ruisseau) du Longet.
 - o Itinéraire Valleiry / Les Plantons : Itinéraire que l'on rejoint par le GR 965 « Sur les Pas des Huguenots » après environ 40 minutes de marche. C'est une variante (1.1 km / 20 minutes de marche) qui emmène le randonneur au pied du Sentier des Douanes, puis qui remonte par les escaliers jusqu'au lieu-dit « Les Plantons / Frontière ».
 - o Itinéraire Valleiry / Via Rhôna : Petit parcours (500 m – 10 minutes) qui permet d'accéder à l'itinéraire cyclable de la « Via Rhôna ». Possibilité de rejoindre ensuite la commune de Vulbens.
 - o Itinéraire Valleiry / Jurens : Liaison d'environ 3 km (45 minutes) qui permet de rejoindre l'itinéraire « Sur les pas des Huguenots » en passant à proximité de l'Aire de Service de l'A40, puis de continuer jusqu'à Jurens (Dingy-en-Vuache).
 - o Enfin, possibilité de rejoindre la commune de Chênex en suivant le balisage départemental direction « Au bois d'Amont / Sur les Pas des Huguenots ».

- **28 août - Chênex, Jonzier-Epagny, Vers et Viry** : Réception du balisage des boucles SID2 : « Paysages et récoltes » et « Sentier des Morennes » avec Alexis Brochot, technicien PDIPR de l'unité Randonnée du Département et Pascale Renard, ethnologue de l'atelier 963.

- **30 août / Présilly - Maison du Salève** : DE explique que : *A l'heure où les rapports du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) mettent en avant le risque important lié à la diminution de la biodiversité dans le monde, la signature officielle des contrats de territoire espaces naturels sensibles (CTENS) Salève et Vuache prend un relief particulier. En effet, même si ces contrats « Salève-Genevois » et « Vuache Champagne Genevois » n'auront qu'une portée locale (le territoire du Grand Genève), ils n'en sont pas moins significatifs de l'engagement des élus français et suisses pour la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement.*

A l'heure des discours, Antonio Hodgers, le président du Conseil d'Etat de Genève, Christian Monteil, le président du Conseil départemental, ou Jean-Marc Bassaget, le sous-préfet de Saint-Julien, l'ont d'ailleurs bien rappelé, en insistant sur l'urgence d'agir concrètement face aux défis environnementaux. Quant aux présidents des syndicats du Salève et du Vuache, ils ont évoqué les nombreuses actions mises en œuvre par leurs structures depuis une vingtaine d'années et salué l'engagement fort du Département à leurs côtés.

Principalement financé par le Conseil départemental (un peu plus de 60% du coût total), ces CTENS déterminent la politique des syndicats du Salève et du Vuache pour les cinq ans à venir. D'un montant de 5,8 millions d'euros et de 505.000 CHF, le contrat « Salève Genevois » est porté par le Syndicat Mixte du Salève, avec la Communauté de Communes du Genevois et le canton de Genève. Il couvre le territoire des 27 communes du SMS (dont huit font partie de la CCG), ainsi que huit communes du canton de Genève.

D'un montant de 775.000 euros, le CTENS « Vuache-Champagne-Genevois » est lui porté par le Syndicat Intercommunal du Vuache, avec la CCG et le canton de Genève. Il concerne les onze communes du SIV et sept communes suisses de la Champagne genevoise.

Réunissant de nombreux partenaires dans le superbe cadre du jardin de la Maison du Salève, ces contrats de territoire ont été signés par 19 personnes représentant le Département, les deux syndicats, les communautés de communes, les communes et le canton de Genève.

- **31 août / Viry - Crêt de Puits** : Animation ENS : « *La vie bruyante des sauterelles et des criquets* » avec LM. 19 personnes.
- **1^{er} septembre / Présilly - Alpage des Convers & Clarafond-Arcine** : Participation du SIV à Mont Salève en Marche. Une banderole de dimension 3 m X 1.5 m, illustrant les grands domaines d'actions du SIV, a été réalisée pour l'occasion. Puis l'après-midi : Animation ENS : « *En quête de traces d'animaux sur le piémont du Vuache* » avec JB et LM. 15 personnes

Jacques Bordon est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 7 mai 2019.

DELIBERATIONS :

REVISION DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE, BOIS DE LA SAINT JEAN / PERIODE 2019-2038

Monsieur le Président invite le Comité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) établi par l'Office National des Forêts (ONF) en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes de ce projet qui comprend :

- *Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,*
- *La définition des objectifs assignés à cette forêt,*
- *un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur la durée de l'aménagement.*

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité, à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE la révision de l'aménagement de la forêt du SIV et le programme d'actions associé,*
- 2) *DEMANDE aux services de l'Etat l'application du 2° de l'article L122-7 du Code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre à Natura 2000.*

Concernant le plan d'actions et notamment le volet Biodiversité, Claude Barbier s'interroge sur le protocole « Arbres bios » et souhaite savoir pourquoi il est proposé de ne maintenir qu'un arbre mort ou sénescant par ha ? CP, ancien agent de l'ONF, précise qu'il s'agit là d'un minimum et qu'il est tout à fait possible d'augmenter ce nombre.

Fabrice Domergue rappelle que ces arbres peuvent représenter un danger pour les usagers de la forêt et que le propriétaire est responsable en cas d'accident. Il propose de faire le nécessaire auprès de l'assurance du SIV pour couvrir ce genre de problème.

JB propose de programmer une étude Chiroptères sur les parcelles qui vont accueillir des îlots de sénescence (mesures compensatoires), de manière à vérifier que les nombreuses espèces de chauves-souris recensées dans les forêts de la future ZAC 3 de la Semine (La Croisée), sont bien présentes dans les forêts du SIV.

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE : INSTITUTION D'UNE PARTICIPATION A LA PROTECTION SANTE COMPLEMENTAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et notamment son article 39 ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique et notamment son article 38 ;

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du comité technique paritaire ;

Le comité syndical, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- *De participer à compter du 01/09/19, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la complémentaire santé, souscrite de manière individuelle et facultative par les agents,*
- *De verser une participation mensuelle à tout agent, titulaire ou non titulaire, pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé labellisée, d'un montant de 20 €.*

BP 2019 : DECISION MODIFICATIVE N°2

Sur proposition de Monsieur le Président, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :

| | | |
|--------|--|----------------|
| 615231 | <i>Entretien et réparations voiries</i> | <i>- 130 €</i> |
| 64111 | <i>Rémunération principale</i> | <i>+ 80 €</i> |
| 6455 | <i>Cotisations pour assurance du personnel</i> | <i>+ 50 €</i> |

BALISAGE EQUESTRE DE LA BOUCLE « A TRAVERS LES GRANDS BOIS » : PARTENARIAT AVEC LES CENTRES EQUESTRES DU TERRITOIRE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'en 2018, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a approuvé le Schéma Directeur de la Randonnée pour le Pays du Vuache, avec l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) de 20 itinéraires.

Il explique que le Syndicat Intercommunal du Vuache a programmé en 2019 le balisage équestre et pédestre d'une nouvelle boucle sur les communes de Chênex, Valleiry et Viry intitulée : « A travers les Grands Bois ». Cet itinéraire étant classé en Sentier d'Intérêt Local (SIL), il est donc peu subventionné. Afin d'assurer la réalisation de ce sentier, il souhaite associer les centres équestres du territoire à ce projet. Pour ce faire, il propose un partenariat financier, avec une participation (facultative) de 300 € par centre équestre.

Le comité syndical, entendu l'exposé du Président, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1) **FIXE** à 300 € la participation des centres équestres du territoire désireux de s'associer au projet de balisage de la boucle équestre « A travers les Grands Bois »,
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président d'émettre les titres de recettes correspondants.

David Excoffier informe l'assemblée que la commune de Valleiry a récemment réhabilité une portion de cette boucle, entre les lieux-dits « Le Biollay » et « Les Hutins ».

ANIMATION NATURA 2000 – ANNEE 2020

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) est la collectivité chargée de la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ».

Il expose ensuite le programme d'animation du site pour l'année 2020, qui s'élève à **3 390 €**.

Par conséquent et afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2010, il propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour obtenir une subvention au taux de 100 % du volet « Animation ».

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) **APPROUVE** la proposition de monsieur le Président,
- 2) **SOLLICITE** l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'engagement d'une subvention au taux de 100 %, pour l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », dont le montant attendu s'élève pour l'année 2020 à **3 390 €**.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Indemnités du Président et des Vice-présidents** : DE explique que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a supprimé les indemnités de fonction pour les Présidents et les Vice-présidents des syndicats de communes, dont le périmètre est inférieur à celui d'un EPCI à fiscalité propre. C'est le cas du SIV (11 communes, 17 500 habitants) qui a un périmètre inférieur à celui de la CCG (17 communes, 44 000 habitants) et de la CC Usses et Rhône (26 communes, 18 969 habitants).
- **Organisation du « World CleanUp day 2019 »** : Le 21 septembre 2019, le SIV s'associe au « World CleanUp Day », événement planétaire consacré au nettoyage de la planète. En 2018, au côté de l'association Apollon74, le SIV a invité la population de Valleiry à nettoyer la commune et ses environs. Cette première dans le Pays du Vuache a eu un beau succès, avec de nombreux participants.
La deuxième édition aura lieu sur les communes de Chevrier (extrémité Nord-Ouest du massif du Vuache) et de Vulbens (bords du Rhône) de 9h à 12h30. RDV à 9h sur le parking du Centre ECLA de Vulbens.

Des équipements spécifiques seront mis à la disposition des participants. La matinée se terminera par un moment convivial, autour d'une collation offerte par le SIV.

Inscription sur : <https://map.worldcleanupday.fr/enrollment/593>

David Excoffier propose de profiter de l'occasion pour nettoyer les bords de l'autoroute. Jean-Luc Roth propose également de se préoccuper des forêts.

JB demande s'il serait possible à l'avenir de coordonner les traditionnelles « Journées de nettoyage de printemps », organisées par toutes les communes du SIV, pour que ces nettoyages aient tous lieu le même jour, lors du World CleanUp day ?

- **Poursuite du télétravail** : DE rappelle à l'assemblée que le comité syndical a approuvé le 5 septembre 2018 l'instauration du télétravail au sein du SIV. Il rappelle également que la durée de l'autorisation est d'un an maximum, mais que l'autorisation peut être renouvelée par décision expresse, après entretien avec le supérieur hiérarchique direct et sur avis de ce dernier. Considérant que cet aménagement (2 vendredis par mois de télétravail) a été satisfaisant pour le SIV comme pour le chargé de missions, il propose de reconduire cette autorisation. L'assemblée approuve.
- **Nouvelle plaquette « Vergers Traditionnels »** : DE présente et distribue ce document aux membres du comité, rappelant que celle-ci est destinée à présenter l'ensemble des actions menées par les syndicats du Salève et du Vuache, en lien avec la sauvegarde des vergers traditionnels haute-tige et des saules têtards.
- **Autres animations à venir** :
 - o **Samedi 7 septembre** de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Viry. « *La vie intense et secrète du sol* » : Saviez-vous qu'une pincée de terre contient plus d'habitants que l'humanité compte d'individus ? En compagnie de deux spécialistes, pénétrez dans l'univers secret du sol et venez découvrir la vie intense qui s'y développe ! Prélèvements d'échantillons à la Vigne des Pères (Viry), puis analyses en salle. Animation proposée par Apollon 74, la SEPNS et le SIV.
 - o **Service gratuit de pressage des fruits 2019** : Les fruits pourront être apportés sur différents points de collectes, aux dates indiquées :
 - A la Ferme de Ninnin, 171 Chemin des Sapins à BEAUMONT (monter à la bergerie) **tous les jeudis du 19 septembre au 31 octobre** de 17h00 à 19h00 et jusqu'au 14 novembre pour les poires à Rissoles uniquement.
 - A la Ferme de l'Amarante, 934 route de l'Eculaz 74930 REIGNIER-ÉSERY **tous les mercredis et vendredis du 20 septembre au 1er novembre** de 15h00 à 19h00 et jusqu'au 15 novembre pour les poires à Rissoles uniquement.
 - o **Dimanche 20 octobre** de 10h à 18h / Salle des fêtes de Jonzier-Epagny : 15èmes rencontres autour des vergers traditionnels du Salève au Vuache. Thème de cette année : « *Bilan de 20 années d'actions* ». En effet, le premier verger communal du territoire a été planté en 1999 à Epagny, sur la commune de Jonzier. Nous fêtons donc cette année son 20ème anniversaire !
Bien entendu, et comme chaque année, la manifestation se voudra également très conviviale avec les collections de fruits, les ateliers de fabrication de jus, les animations pour les enfants, le marché de producteurs locaux, le repas « autour de la pomme », etc.

Avant de conclure,

Yann Fol revient sur la recrudescence des quads sur les chemins. DE explique que la police Pluricommunale a interpellé ce printemps un certain nombre d'usagers. Par ailleurs une réunion va être organisée prochainement entre les communes concernées. L'assemblée propose qu'un article soit rédigé dans la presse à ce sujet.

LM ajoute qu'un projet d'arrêté pluri-communal d'interdiction de circulation des véhicules à moteurs est à l'étude pour les Bois du Ban (Viry, Vers, Présilly, Feigères).

CP fait un point sur le suivi 2019 de la migration à Chevrier. Il informe le comité que le dernier numéro de la revue suisse « Nos oiseaux » est consacré au bilan de plusieurs décennies de suivi de la migration postnuptiale au Défile de l'Ecluse.

Pour finir, DE rappelle à l'assemblée que pour faire suite à la demande de Claude Barbier, soucieux de la situation du petit patrimoine dans le Pays du Vuache (croix, bassins, oratoires, etc.), le SIV a travaillé à la compilation des données en sa possession, afin que chacune de ses communes membres puisse prendre en compte ce patrimoine, à la fois dans les documents d'urbanisme comme dans les futurs projets d'aménagement. Cette synthèse est remise à chaque commune.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h00 et la commune de Clarafond-Arcine convie le comité à une collation.

Le Président,
Dominique Ernst

Le Secrétaire de séance,
Jacques Bordon

Lexique des abréviations :

Délégués :

DE : Dominique Ernst

JB : Jacques Bordon

LM : Luc Mery

CP : Christian Prévost

Salarié:

SP : Stéphane Patry

Sigles :

ATMB : Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc

CCG : Communauté de Communes du Genevois

CD74 : Conseil Départemental de la Haute-Savoie

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

ENS : Espace Naturel Sensible

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GMNF : Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

GPN : Gestion et Protection de la Nature

ISETA : Institut des Sciences de l'Environnement & des Territoires d'Annecy

LPO 74 : Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie

NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

ONF : Office National des Forêts

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées

SEPNS : Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine

SID2 : Sentier d'Intérêt Départemental de niveau 2

SIL : Sentier d'Intérêt Local

SIV : Syndicat Intercommunal du Vuache

SMS : Syndicat Mixte du Salève